

Newsletter

Edition du 13 avril 2023



Reconstitution d'un studio portrait
présentant du matériel de prise de vue argentique



Photo Studio Perret
23 Chemin du Fort
25870 Châtillon-le-Duc
(village-centre, 300 m avant l'église)

Horaires :
Vendredi, samedi et dimanche de 16h à 20h
du 14 avril au 1^{er} mai

Je me ferai aussi un plaisir de vous recevoir
sur rendez-vous pour une visite personnalisée.

danielperret25@orange.fr / 06 80 65 51 22

EXPOSITIONS

Daniel Perret

photographe

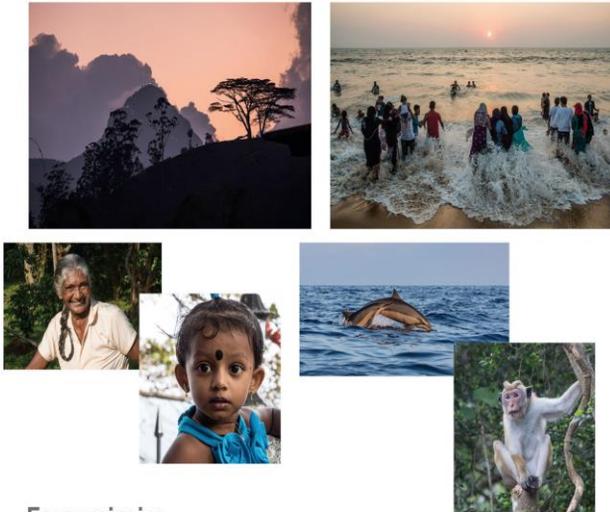
Retour sur 5 expositions photos
présentées dans mon ancien atelier
avant la vente de celui-ci.
Du 14 avril au 1^{er} mai 2023

Sri Lanka / Faux miroirs
Panoramiques végétaux / Portraits créatifs en studio
Reportages (carnaval de Rio, exposition universelle de Séville)



Selkie à l'ancienne...

Sri Lanka mars 2019 et 2020



Faux miroirs



Panoramiques végétaux



Portraits créatifs en studio



Info Concert

Les dimanches d'avril

3^{ème} édition

5 concerts classiques

SAINT-VIT

Samedi 01 avril • 20h

BESANÇON

Dimanche 02 avril • 17h

AVANNE-AVENEY

Dimanche 16 avril • 17h

CHÂTILLON-LE-DUC

Dimanche 23 avril • 17h

VAIRE

Dimanche 30 avril • 17h

Entrée gratuite,
participation au chapeau
(sauf concert du 02 avril)

lesdimanchesd'avril.com



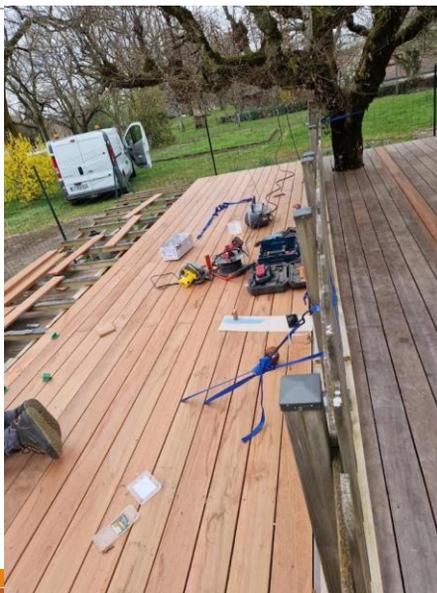


INFORMATION TRAVAUX

**Caroline et Gilles ont confectionné et installé
Des nichoirs et abris pour les chauve-souris**



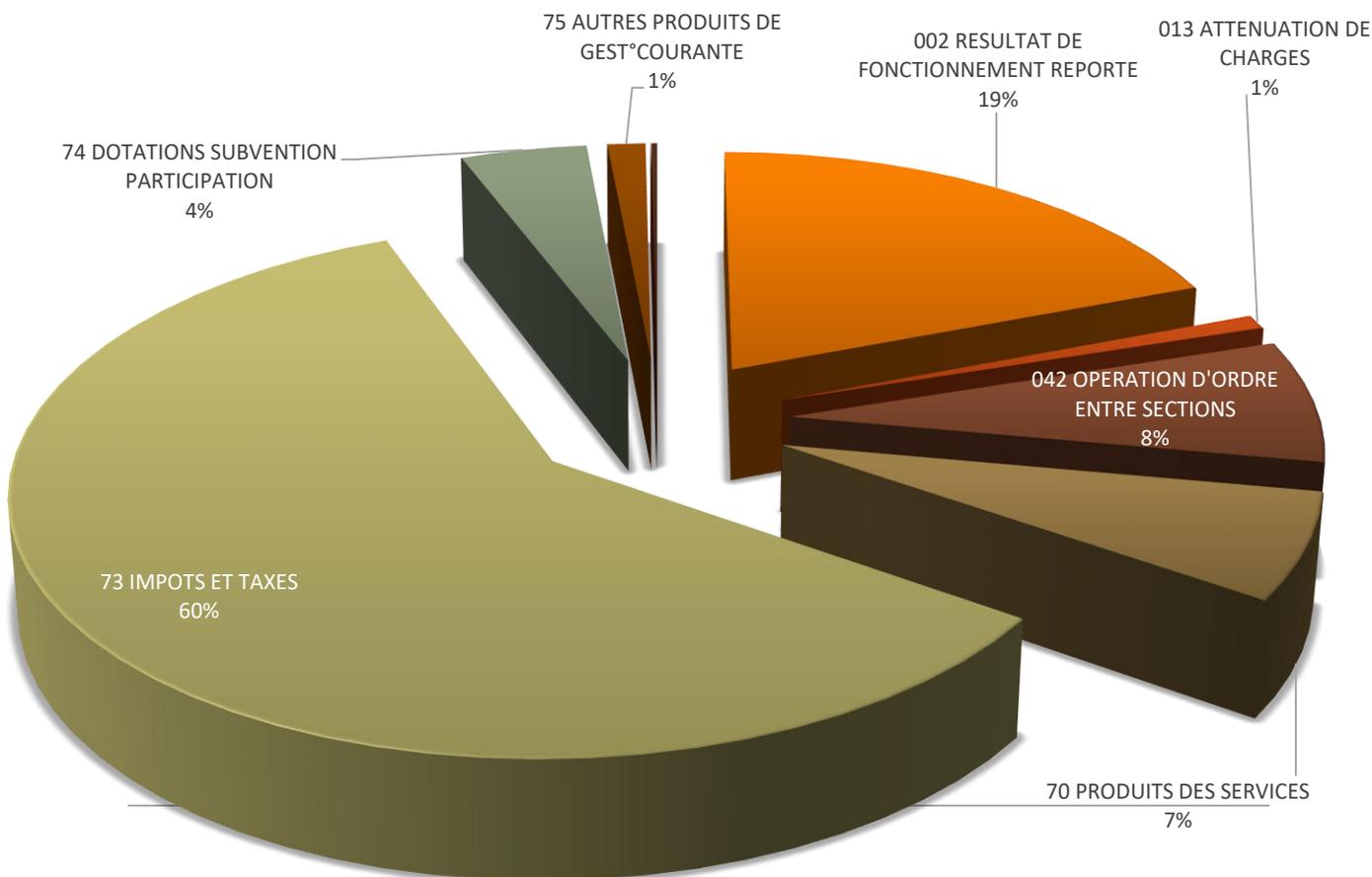
**Suite à la défaillance d'une entreprise Lucas et Éric ont
poursuivi la pose de la terrasse de la MAM.**



Le Budget 2023

Voté lors du conseil municipal du 30 mars

Budget « Recettes de fonctionnement »

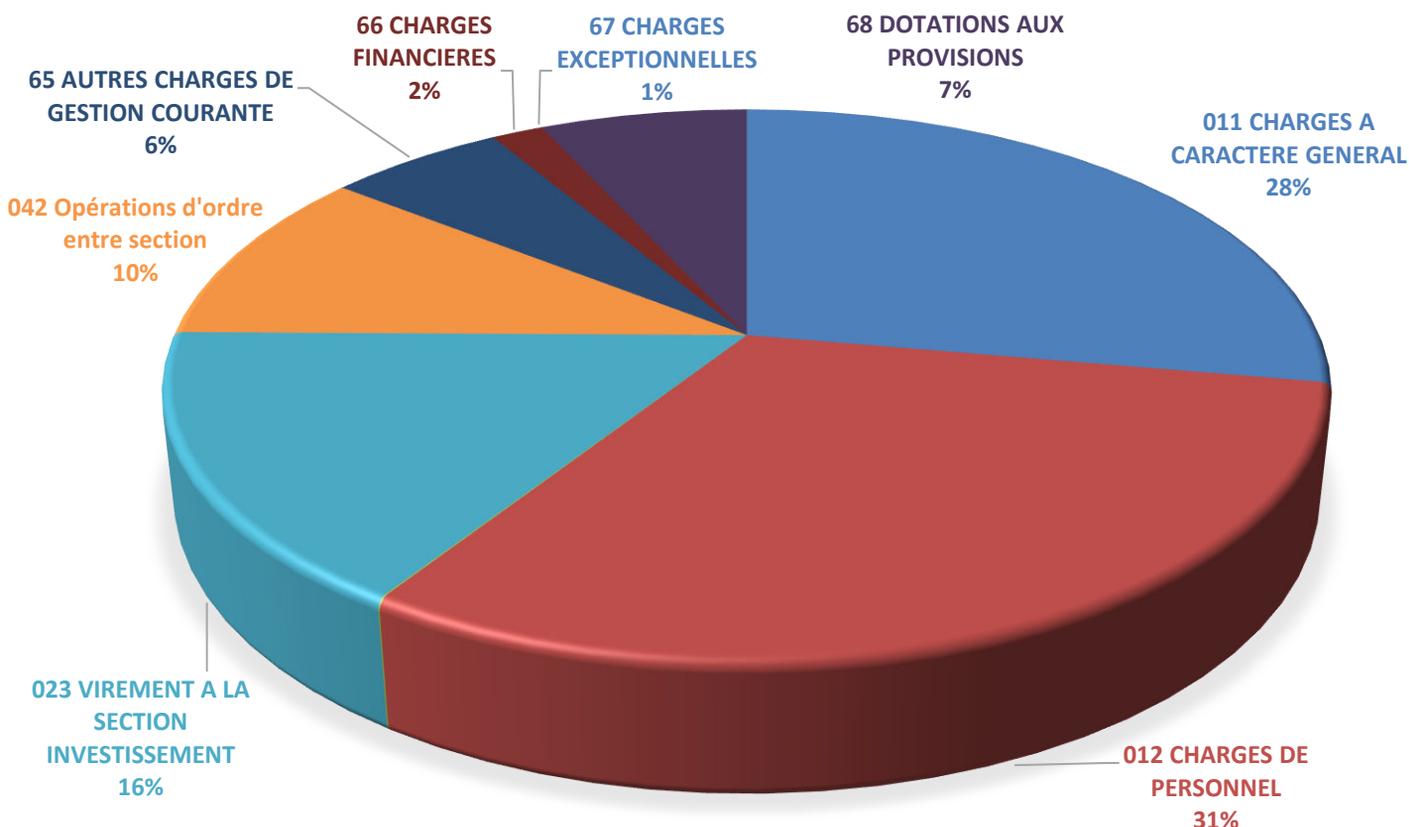


Fonctionnement recettes	Article	Libellé	BP
	002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	336 177.82 €
	013	ATTENUATION DE CHARGES	15 250.00 €
	042	OPERATION D'ORDRE ENTRE SECTIONS	134 285.00 €
	70	PRODUITS DES SERVICES	116 300.00 €
	73	IMPOTS ET TAXES	1 040 632.00 €
	74	DOTATIONS SUBVENTION PARTICIPATION	76 390.00 €
	75	AUTRES PRODUITS DE GEST ^o COURANTE	23 008.00 €
	76	PRODUITS FINANCIERS	- €
	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 688.00 €
		1 745 730.82 €	

Le Budget 2023, suite

Voté lors du conseil municipal du 30 mars

Budget « Dépenses de fonctionnement »

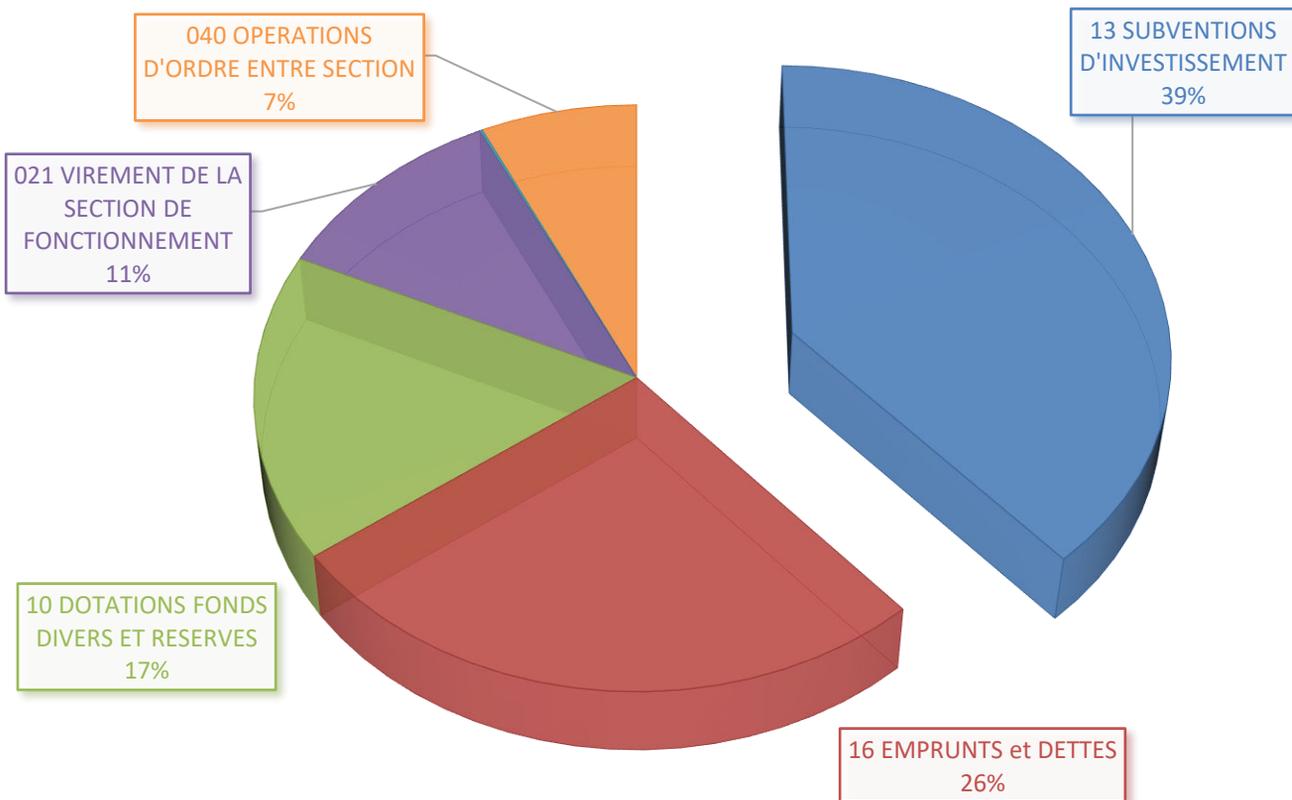


	Article	Libellé	BP
Fonctionnement dépenses	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	484 271.00 €
	012	CHARGES DE PERSONNEL	548 125.00 €
	014	ATTENUATION DE PRODUITS	800.00 €
	022	DEPENSES IMPREVUES	- €
	023	VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT	279 249.82 €
	042	Opérations d'ordre entre section	181 080.00 €
	65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	102 205.00 €
	66	CHARGES FINANCIERES	30 000.00 €
	67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	- €
	68	DOTATIONS AUX PROVISIONS	120 000.00 €
		1 745 730.82 €	

Le Budget 2023, suite

Voté lors du conseil municipal du 30 mars

Budget « Recettes d'investissement »

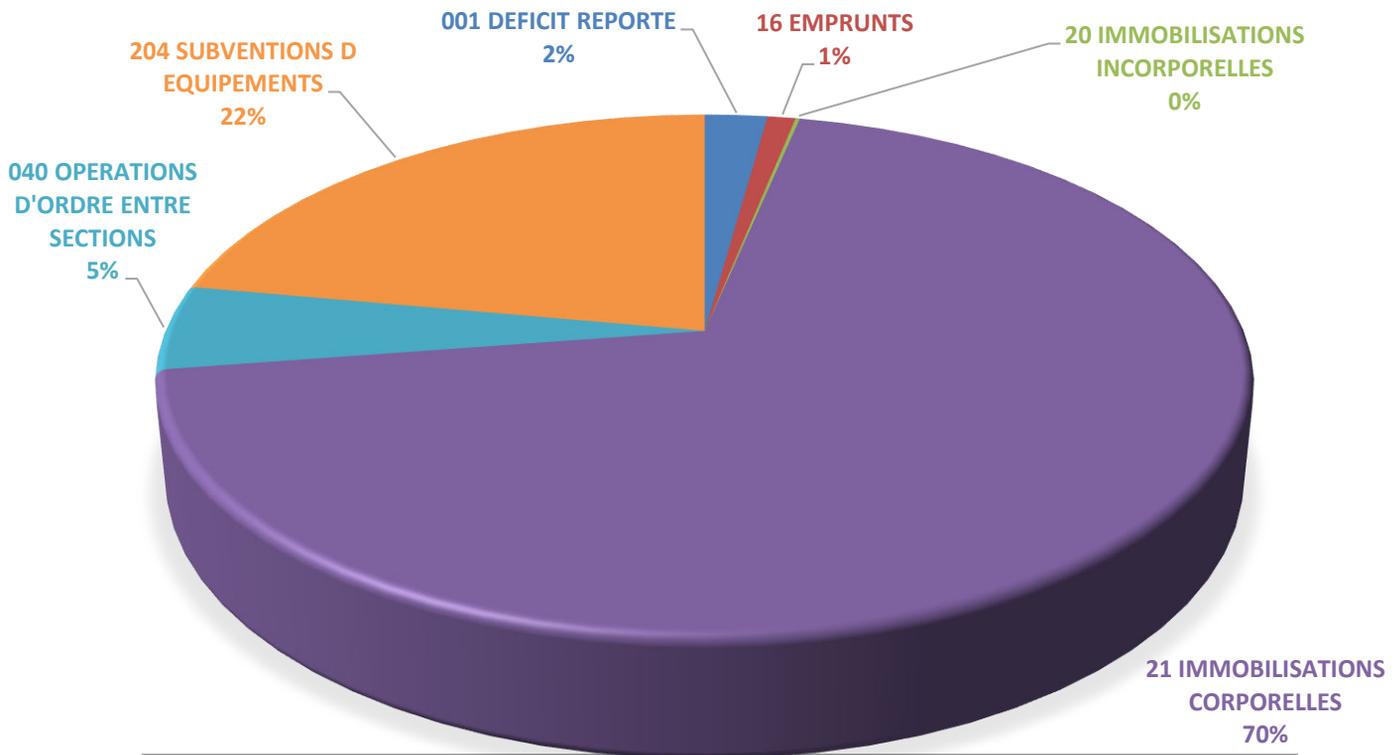


Investissement recettes	Article	Libellé	BP
	13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	985 000.00 €
	16	EMPRUNTS et DETTES	677 499.83 €
	10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES	431 221.11 €
	021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	279 249.82 €
	024	PRODUITS DES CESSIONS	3 000.00 €
	040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION	181 076.35 €
		2 557 047.11 €	

Le Budget 2023, fin...

Voté lors du conseil municipal du 30 mars

Budget « Dépenses d'investissement »



	Article	Libellé	BP
Investissement dépenses	001	DEFICIT REPORTE	55 770.59 €
	16	EMPRUNTS	25 000.00 €
	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 776.40 €
	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 772 235.12 €
	040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	134 285.00 €
	204	SUBVENTIONS D EQUIPEMENTS	565 980.00 €
			2 557 047.11 €

Retour sur...



Concert de l'harmonie des Chaprais et Saint Laurent en Grandvaux,
Organisé par l'AC2000, avec le partenariat de la municipalité



Retour sur...



DIMANCHE 19 MARS 2023

PRIX DE CHÂTILLON-LE-DUC
SOUVENIR VINCENT JACQUET



À PARTIR DE 10H U7 À U13

13H30 U15

14H30 U17

CENTRE SPORTIF DE BELLEVUE

CYCLISTEBISONTINE

SONTINE.COM



REGION
JURASSIENNE

Grand Besançon
Métropole

CHÂTILLON-LE-DUC

LES FÊTES



Retour sur... VTT de la Dame Blanche

Dimanche 02 avril



Organisée par l'AC2000, cette édition 2023 s'est déroulée sous des trombes d'eau et dans la boue...! Merci à l'ensemble des bénévoles de l'association.



Accueil de loisirs CHATILLON LE DUC

Ouverture du 11 au 21 avril 2023

THÉMATIQUES

Semaine du 11 au 14 avril avec Maud BENSARD

« Le Royaume-Uni »

Semaine du 17 au 21 avril avec Léa LEMAIRE

« Les secrets de l'univers »

TEMPS FORTS

Semaine du 11 au 14 avril

Viens découvrir les traditions de nos voisins britanniques!

Jeudi 13 avril: Initiation au Rugby avec

l'Olympique Besançon Rugby

Semaine du 17 au 21 avril

La tête dans les étoiles, viens découvrir les planètes, et les constellations!

Centre : 3 Rue de la dame
Blanche
25870 CHATILLON LE DUC

Renseignements
07.57.42.17.33
portail-animation.ufcv.fr



Économies d'eau : Comment réduire sa consommation d'eau au quotidien

Pour limiter votre consommation d'eau, certains gestes du quotidien peuvent faire la différence. Prendre une douche rapide au lieu d'un bain permet d'économiser jusqu'à 140 litres en moyenne par jour et par personne ! Éviter de laisser couler l'eau du robinet, récupérer ses eaux usées, bien utiliser son électroménager... sont autant de bons réflexes à adopter pour agir contre le gaspillage, protéger l'environnement et faire baisser sa facture d'eau.

Stop au robinet qui coule

Avant tout, fermer systématiquement le robinet lors du brossage de dents, du savonnage de mains ou du rasage permet d'économiser 15 à 40 litres d'eau. Pour les dents, l'idéal est d'utiliser un gobelet. Lorsque vous nettoyez les légumes ou faites la vaisselle à la main, remplissez les deux bacs de votre évier (un pour laver, un pour rincer) ou le bac si vous n'en avez qu'un, plus une bassine ou une cuvette : près de 12 litres d'eau suffiront au lieu des 40 litres nécessaires sous le jet du robinet.

Place aux douches

La douche nécessite 60 litres pour 4 minutes. Le bain, à lui seul, exige 150 à 200 litres. Pendant la douche, soyez attentif au temps passé sous l'eau : une minute représente une consommation d'environ 15 litres ! N'hésitez pas à utiliser un sablier ou minuteur dédiés. Faire installer un robinet mitigeur thermostatique avec un limiteur de débit aide à faire des économies d'eau.

Halte aux fuites d'eau

Pour vous assurer qu'il n'y a pas de fuite d'eau chez vous, relevez votre compteur avant de vous coucher puis au lever, en évitant d'utiliser robinets et chasses d'eau ou de laisser tourner le lave-vaisselle la nuit. Le chiffre affiché ne doit pas changer. Un robinet qui goutte équivaut à une perte qui peut aller jusqu'à 5 litres d'eau par heure, soit 120 litres par jour... Sur une année, le gaspillage s'élève à près de 43 m³ d'eau ! Un changement de joint vous épargnera donc des frais inutiles.

Une chasse d'eau qui fuit représente quant à elle plus de 600 litres perdus au cours d'une journée, soit la consommation quotidienne d'une famille de 4 personnes. Pour vérifier, mettez un colorant alimentaire dans le réservoir et évitez de tirer la chasse pendant quelques heures. En cas de fuite, la paroi de la cuvette se colorera.

Concernant le ballon d'eau chaude électrique, une fuite d'eau génère de 3 à 10 litres perdus par heure. Pour remédier à ce problème, il suffit bien souvent de changer le clapet du robinet d'arrêt.

Arrosage du jardin

Le jardin demande de 15 à 20 litres d'eau par m². N'arrosez donc que lorsque c'est vraiment nécessaire, de préférence le matin et le soir pour limiter l'évaporation. Utilisez l'eau de pluie si vous le pouvez.



En période de canicule ou fortes chaleurs, respectez les éventuelles restrictions préfectorales. Un arrêté, selon le niveau d'alerte déclenché, peut en effet conditionner l'arrosage à certains horaires, voire l'interdire totalement ou partiellement (article L. 211-3 du Code de l'environnement et décret no 2021-795 du 23 juin 2021).

Entretien de l'auto

Particulièrement gourmand, le lavage d'une auto au jet nécessite environ 200 litres d'eau, que l'on peut réduire facilement à 10 ou 20 litres en utilisant un seau et une éponge. Quand vous nettoyez l'entrée du garage, revenez au bon vieux balai plutôt que de manier le tuyau d'arrosage. Attention, le lavage de votre véhicule peut lui aussi être interdit ou limité à l'utilisation de matériel à haute pression ou d'un système de recyclage de l'eau, dans le cadre d'un arrêté préfectoral.

Côté équipement électroménager

Faites fonctionner lave-linge et lave-vaisselle à pleine charge pour rentabiliser au maximum l'eau nécessaire à un cycle de lavage. Vous pouvez également utiliser les programmes éco. Pour les lave-linge, ce dernier doit, depuis le 1er mars 2021, obligatoirement figurer sur l'étiquette énergie, sous la dénomination « éco 40-60 ». En 2021, nos tests ont montré que les plus efficaces en matière d'économie d'énergie étaient aussi les moins performants au lavage.

Les lave-vaisselle n'ont pas cette obligation mais, dans les faits, présentent généralement le mode éco comme celui de référence sur l'étiquette énergie. Ces programmes économes montrent de bons résultats dans nos tests. Le point négatif, pour ces deux familles d'appareils : ils durent plusieurs heures.

En cuisine

Privilégiez la cuisson des légumes à la vapeur afin de réduire la quantité d'eau nécessaire. N'hésitez pas à récupérer l'eau de lavage ou de cuisson des légumes (après l'avoir laissée refroidir) pour arroser les plantes ou le potager.

Recyclage des eaux usagées

Dans la mesure du possible, essayez de récupérer l'eau de la douche ou du lavabo dans des bacs, des bassines, des bouteilles. Vidée dans le réservoir de la chasse d'eau, après avoir coupé au préalable l'arrivée d'eau des toilettes, elle pourra vous servir au fur et à mesure des besoins pour tirer la chasse.

Aux toilettes

Respectez la fonction des toilettes : n'y jetez pas vos déchets (mégots, serviettes hygiéniques, fils dentaires...). Outre les problèmes qu'ils peuvent engendrer dans les systèmes d'assainissement, un tel usage gaspille et pollue l'eau.

Buvez l'eau du robinet

Paradoxalement, afin de préserver les ressources en eau de la planète, privilégiez la consommation d'eau du robinet et éradiquez autant que possible les bouteilles en plastique de votre domicile. Celles-ci génèrent des déchets et libèrent des microplastiques, dangereux pour la santé. Et ce n'est pas parce qu'elles sont toutes recyclables qu'elles sont toutes recyclées ! Enfin, le coût qu'elles engendrent est au moins 100 fois plus important que celui lié à l'eau du robinet.



vous propose le Dimanche **23 AVRIL 2023**

Randonnée pédestre

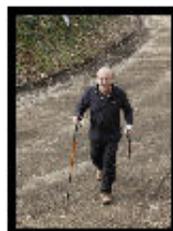
2 Parcours balisés

Départs de 8 H à 9H30 pour le 12 Km
et de 8 H à 10H pour le 8 Km

1 ravitaillement à mi-parcours offert

Inscription 3 € * au départ ou sur réservation

* don à une association de Chatillon le duc



Le midi, partage d'un moment de convivialité autour du verre de l'amitié (offert), suivi d'un repas sur réservation

Le repas : 15 € et 8€ enfant

Réservation: <http://www.comitedesfeteschatillonleduc.sitew.fr>

edfchatillon25@gmail.com ou par coupon réponse à déposer

au centre Bellevue 44 rue Bellevue avant le 19/04/ 2023

Produits Végétariens
25 Juin 2023



NOM	Prénom
Adresse
Téléphone.....	email:.....
Nombre de repas x 15 € + 8 € =€	

Réservation accompagnée du paiement à déposer dans la boîte à lettres du comité , centre Bellevue